

# Assez grand pour boire de l'alcool? Il faudra le prouver

Par: rédaction

22/12/16 - 06h10 Source: Belga



© thinkstock.

Aucun alcool ne peut être vendu à des jeunes de moins de 16 ans en Belgique depuis 2010. Le secteur Horeca lui-même constate qu'en pratique la loi n'est que peu respectée, 4 cafés sur 5 servant de l'alcool à des jeunes sous la limite d'âge légal. Les trois fédérations Horeca du pays se sont associées aux Brasseurs belges pour mener une campagne de sensibilisation sous le slogan "16 ans déjà? Fais-nous voir ça". Les jeunes commandant des boissons alcoolisées dans un café sont invités à présenter leur carte d'identité pour prouver leur âge.

"Jusqu'à présent, la règle était appliquée en fonction du feeling du serveur ou du patron de l'établissement, mais tout cela restait fort subjectif", reconnaît Yves Collette, administrateur Horeca Wallonie.

"Nous devons aller une étape plus loin", poursuit Jean-Louis Van de Perre, président des Brasseurs belges. "Il doit être normal que les jeunes clients montrent leur carte d'identité quand ils commandent de la bière. (...) Nous les incitons à toujours avoir leur carte d'identité à portée de main. Nous facilitons ainsi la tâche des exploitants Horeca lorsqu'ils doivent la demander", poursuit-il.

"La loi existe depuis plusieurs années mais la sensibilisation est ce qui marche le mieux. Nous le voyons avec nos campagnes Bob", ajoute le responsable des Brasseurs belges. Au travers de cette campagne, prolongement de l'action Respect16, l'Horeca et les brasseurs entendent s'adresser aux jeunes mais aussi aux parents et aux cafetiers.

L'opération devrait connaître un développement à l'avenir et s'élargir aux établissements qui ne sont pas affiliés aux fédérations Horeca, ainsi qu'à la grande distribution et aux festivals de musique.